

Circonscription IEN  
LIVRY GARGAN-  
PAVILLONS SS BOIS

ECOLE  
ELEMENTAIRE  
PUBLIQUE PIERRE  
BROSSOLETTE

Affaire suivie par  
Mme VERDIER Sylvie

Téléphone  
0148027455

Courriel  
ce.0930239E@ac-  
creteil.fr

Adresse  
4 ALLEE P  
BROSSOLETTE  
27  
93320  
LES PAVILLONS  
SOUS BOIS

### Conseil d'école du 10/11/2017

La séance s'est ouverte à 18h15 présidée par Mme la directrice.

Personnes présentes : 16 enseignants présents, les 3 enseignants du RASED, les 15 représentants de parents d'élèves ainsi que leurs suppléants, Mme Edouard responsable du périscolaire (en début de séance), Mme Gauthier représentante de la Mairie et Mme Verdier directrice de l'école.

Personnes excusées : Mme Peccenini en congé maternité, Mme Lemaire en congé maladie, Mme Pitou présente au CE de l'école J V Daubié.

#### 1. Présentation des membres et attributions du conseil d'école.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école. Il donne son avis et peut faire des suggestions sur le projet d'école, la vie scolaire, l'hygiène et les activités dans les locaux. Il est présidé par la directrice.

Tout doit rester dans la généralité : on ne traite ni de la pédagogie d'un enseignant, ni d'un enfant en particulier, ni d'une famille.

**Avec la loi d'orientation et de refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013**, la composition et les compétences ont été modifiées pour reconnaître l'intercommunalité et prendre en compte les questions autour de la vie scolaire.

Concernant le périscolaire, seule la responsable Mme Erlange EDOUARD peut assister au Conseil d'École, elle répondra aux questions des parents lors du prochain CE.

#### 2. Résultats des élections

Participation : sur 632 inscrits, 222 personnes ont voté, soit un taux de participation de 35,13%.

Sur les 15 sièges à pourvoir : 7 FEEL (association locale non affiliée), 5 FCPE et 3 GIPE (UNAAPE).

Nous félicitons les parents élus, leur nom figure sur le procès-verbal affiché à l'entrée de l'école dans le panneau réservé à cet effet.

#### 3. Vote du règlement intérieur et présentation de la Charte de la laïcité

Le règlement intérieur n'a subi aucune modification, à l'exception des cycles (CP, CE1 et CE2 pour

le Cycle 2 et CM1, CM2, 6ème pour le Cycle 3) par rapport à l'année dernière. Il est reconduit à l'unanimité à main levée. Il sera affiché à la porte de l'école, les parents pourront en faire la demande par mail. Ils en seront informés via le cahier de liaison. La Charte de la laïcité sera collée dans les cahiers de liaison des élèves.

#### **4. Présentation de la structure**

382 élèves sont répartis sur 15 classes :

3 CP : 24, 25, 25

3 CE1 : 28, 27, 26

3 CE2 : 25, 25, 24.

3CM1 : 24, 23, 24

3 CM2 à 27.

9 élèves allophones sont arrivés cette année. Les 3 élèves inscrits en CP ne sont pas pris en charge par le dispositif UPE2A. Les 6 autres (1 CE1, 1 CE2, 2 CM1 et 2 CM2) se rendent à l'école Monceau les lundis et jeudis pour y apprendre la langue française.

#### **5. Les projets de l'équipe enseignante :**

Le projet ELA en liaison avec le collège Tabarly : la classe de CM2B de Mme Porcher a participé à la dictée. Elle est arrivée 3ème au classement sportif sur les 7 classes (cross et basket assis pour être dans les conditions d'un enfant en fauteuil). Les élèves ont réussi à collecter plus de 1400€ de dons pour l'association. Nous remercions les familles de leur participation et de leur générosité.

La classe transplantée des CM1C de Mme Laillier et CM2 A de Mme Faux, séjour ayant pour dominante la seconde Guerre Mondiale, les plages du débarquement avec des visites de musées, de sites en relation avec le thème étudié (Mémorial de Caen). Le projet a été rédigé à plusieurs reprises depuis le mois de juin et présenté aux familles après un accord de principe. À ce jour, pas de prestataire. Modification des dates pour élargir l'offre. Madame le Maire, Madame Coppi, a assuré les enseignantes de son soutien afin de tout mettre en œuvre afin que le séjour ait lieu.

Les timbres concernent les 3 CM2.

Ecole et cinéma pour la classe de CE1A de Monsieur Gasnier et Mme Peccenini qui donnera lieu à 3 projections et une exposition à l'Espace des Arts sur le thème de l'aventure..

L'intervenante musique, Isabel Lopes, intervient pour les 3 classes de CE1, 1 classe de CP de Mme Belasri et 2 classes de CM1 Mmes Egidio et Lemaire.

Les rencontres musicales auront lieu en mai.

Une correspondance scolaire avec l'île de la Réunion en CE2A Mmes Buet et Bart et « un élevage » d'une tortue terrestre en CE1B Mme Khadar et M Vieux.

L'enseignante du RASED Maîtresse G, Mme Mechdal et Mme Guillosson enseignante de CE2B vont réaliser un film d'animation dont le thème sera « Les fables de La Fontaine ». Le travail, réalisé par groupe de 6 élèves par séance, sera ensuite présenté aux familles en fin d'année scolaire. La coopérative va financer l'achat d'un appareil photo sur pied pour la réalisation de ce projet.

#### **6. La sécurité de l'établissement (incendie, PPMS).**

Un exercice d'alerte incendie a été effectué le 22/09/17 à 9H00. 366 élèves étaient présents et 21

adultes dans l'école. Toutes les classes ont été évacuées en 2minutes 32secondes et 64 dixièmes. Les classes du RDC ont été évacuées en 15 secondes. Il faudra prévoir un dispositif pour permettre la fermeture des portes car seule la porte des CPA est une porte coupe-feu.

Un problème s'est posé au moment de réenclencher l'alarme. Le nouveau gardien ainsi que le directeur de la maternelle et la directrice n'ont pas disposé de « formation ». Les directeurs ne possèdent pas la clé qui se trouve dans le bureau du gardien qui n'est pas à demeure. Les temps de présence du gardien ne correspondent pas à ceux du temps scolaire.

Présentation du PPMS alerte attentat intrusion et du kit exercice qui sera réalisé ultérieurement. Les parents souhaiteraient que la date du premier exercice soit communiqué aux familles afin qu'ils puissent préparer psychologiquement les enfants.

Une réunion a été organisée par Monsieur Gorez, Inspecteur de l'Education Nationale, en présence du commandant de police Batailhou, de la police municipale et de tous les directeurs/ directrices de PSB, le 26/09 à 14h30.

Demande de film occultant et de panneau de bois pour la classe ce CE2C M Vasnier. Les travaux ont été réalisés le mercredi suivant le CE le 15/11/2017.

Il est rappelé aux familles qu'elles doivent s'assurer qu'elles bénéficient bien de la responsabilité civile individuelle et de l'individuelle accident. En effet, conformément à la Circulaire n°2009-154 du 27 octobre 2009, il n'est pas possible de communiquer l'identité d'un élève responsable d'un accident.

Le Conseil d'École remarque que les horaires du gardien ne sont pas les mêmes que ceux du temps scolaire de l'élève . Il se pose donc un problème pour l'ouverture de la porte sur le temps de classe, sachant que cela ne fait normalement pas partie des attributions de Mme Fatima Sadi.

Les parents d'élèves souhaiteraient que le numéro de téléphone de l'astreinte soit communiqué à chaque fédération.

#### **7. Les gros travaux effectués et à venir**

Point sur les travaux effectués durant les vacances scolaires, visite technique d'architecture n°2 effectuée le 29/09/17.

Concernant le courrier adressé par les fédérations de parents d'élèves au sujet des travaux d'agrandissement de la cour, de nouveaux sanitaires et d'un préau, ces derniers sont à l'étude. Une réponse sera donnée au mois de mars 2018. Monsieur Boutini sera invité afin d'apporter des éclaircissements.

Des carreaux de faïence tombent dans les escaliers et doivent être recollés régulièrement.

**8. La coopérative** Actuellement, la coopérative générale présente un solde créditeur de 4426,89€. Différents projets vont pouvoir être menés : L'achat de livres de bibliothèque va permettre de redonner vie à la bibliothèque de l'école. L'appareil photo numérique et son pied pour le projet film d'animation avec le RASED. Le changement de signature va pouvoir se faire en banque le 24/11/2017.

#### **9. Propositions et questions des parents**

La GIPE propose un goûter littéraire organisé par les parents un samedi matin vers le mois de mars, au cours duquel les élèves pourraient s'échanger des livres. Les livres non troqués pourraient être donnés à la bibliothèque de l'école. Seul le goûter serait payant. Celui-ci ne nécessiterait pas la présence des enseignants. Madame Coppi nous a fait savoir qu'elle n'était pas opposée à ce projet

si la date était communiquée à l'avance.

Concernant la modification des horaires de récréation des CE2C, celui-ci n'est pas envisageable car les classes de CE2 de l'étage dérangeraient celles de CM1 et CM2 en cas d'échange. De plus, certains élèves de CE2 plus violents dans les 2 autres CE2 o(u ayant des gestes plus brutaux) ne sont pas en présence des plus petits pendant les services.

Pour information, les enseignants ont ajouté un service de cour supplémentaire à 13h20 lorsque tous les élèves sont présents dans la cour afin d'assurer au mieux la surveillance.

**La séance a été levée à 20h15. Le procès verbal est rédigé par Madame la directrice.**

La directrice,  
Sylvie VERDIER